

*Le discours prononcé fait foi.*

## Discours d'Urs Rohner Président du Conseil d'administration

Chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs,

Nous vous remercions de participer à l'Assemblée générale extraordinaire du Credit Suisse Group d'aujourd'hui, qui a pour but l'approbation de la deuxième distribution dans le cadre du dividende 2019.

Au début de cette année, lorsque la pandémie de COVID-19 a commencé, nous avons accédé à la demande de la FINMA de scinder la distribution du dividende pour 2019 en raison des défis posés par la pandémie et des perspectives économiques incertaines qui en découlaient. Après l'approbation de la première distribution lors de l'Assemblée générale ordinaire d'avril, une Assemblée générale extraordinaire devait être organisée plus tard dans l'année afin qu'une décision soit prise quant à la seconde distribution, pour autant que les conditions le permettent. D'autres banques ont également opté pour une telle mesure, synonyme de prudence et de sens des responsabilités, afin de protéger leur capital.

Au troisième trimestre 2020, au vu du résultat d'exploitation de notre banque pour les neuf premiers mois de l'année, nous nous sommes concertés avec la FINMA et avons décidé de vous proposer une seconde distribution de dividende pour l'exercice 2019. Le dividende total versé pour 2019 se monterait ainsi à 719 millions de francs et serait en phase avec notre intention d'augmenter notre dividende d'au moins 5% par an. Par conséquent, nous vous demandons aujourd'hui d'approuver la seconde distribution de dividende, qui permettra de relever le montant total versé par action à 0.2776 franc par action pour l'exercice 2019.

Permettez-moi, à ce propos, de jeter un bref coup d'œil à la situation à l'étranger. Comme vous le savez, les autorités de surveillance internationales, notamment celles de l'Union européenne, ont jusqu'à présent suivi une approche différente en matière de dividende cette année. Cette différence n'indique nullement que les distributions de capital en Suisse ne sont pas mûrement réfléchies ou que la surveillance en Suisse est moins stricte. Elle signifie bien plus que nous nous sommes constitué un solide volant de fonds propres et que nous avons systématiquement diminué nos risques au cours des dernières années. En outre, les prescriptions suisses en matière de fonds propres, même si elles diffèrent dans leur approche, vont bien au-delà des normes minimales de Bâle et sont comparables en termes de niveau des fonds propres à celles des juridictions de premier ordre.

Ainsi, nous sommes convaincus de nous trouver en position de force et d'agir de façon responsable au moment de vous proposer la seconde distribution dans le cadre du dividende 2019.

J'aimerais souligner aussi que nous sommes d'ores et déjà en train de procéder aux délimitations nécessaires à un dividende pour 2020, conformément à notre intention d'augmenter notre dividende d'au moins 5% par an. Dans ce contexte, nous prévoyons pour le début du premier trimestre 2021 – sous réserve que les conditions du marché et de l'économie le permettent – de lancer un programme de rachat d'actions pour 2021 d'un montant qui pourra atteindre 1,5 milliard de francs, mais qui sera d'au moins 1,0 milliard de francs. Avec ce programme, nous avons l'intention de vous restituer, chers actionnaires, entre 1,8 et 2,3 milliards de francs environ au total l'an prochain, pour autant que les conditions du marché et de l'économie le permettent.

En dépit de la pandémie, le Credit Suisse a continué d'améliorer sa performance et de renforcer son bilan. Permettez-moi de faire quelques remarques à ce propos.

Nous avons réalisé un bénéfice net distribuable aux actionnaires de 3 milliards de francs au cours des neuf premiers mois et atteint un rendement des fonds propres tangibles de près de 10% sur cette même période. Nous avons obtenu cette très bonne performance alors même que nous avons constitué des provisions pour pertes sur crédit de près de 1 milliard de francs jusqu'à présent. Vous noterez que la Swiss Universal Bank totalisait 60% de nos prêts bruts à la fin du troisième trimestre et que le portefeuille de crédits du Groupe se composait à 85% de crédits détenus à un coût amorti et garantis.

Tout au long de 2020, nous avons aussi pris des mesures supplémentaires pour renforcer notre bilan. Au troisième trimestre, notre Tier 1 leverage ratio a progressé de 10 points de base par rapport au deuxième trimestre, s'établissant à 6,3%, un chiffre supérieur à celui de bon nombre de nos principaux concurrents en Suisse et dans l'UE. La combinaison d'une forte génération de capital et d'une réduction des actifs pondérés en fonction des risques a contribué à une hausse de notre ratio de fonds propres de base durs de 50 points de base, à 13%, au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent.

Notre bilan robuste nous donne la solidité financière nécessaire pour investir dans nos activités tout en maintenant notre politique de distribution de capital selon notre objectif.

Nous bénéficions, cette année aussi, de la stabilité de notre marché domestique suisse, qui affiche historiquement de faibles pertes sur crédit. Comme d'autres pays industrialisés, la Suisse a connu une forte contraction de sa performance économique en raison de la pandémie de COVID-19. Toutefois, la récession dont il est question a jusqu'ici été moins prononcée que dans une grande partie de l'Europe, et le taux de chômage de la Suisse demeure très bas en comparaison internationale. Dans le même temps, le faible niveau de la dette publique a donné une marge de manœuvre à la politique budgétaire pour atténuer les effets de la pandémie sur l'économie et l'emploi.

La solidité de notre bilan nous a permis de jouer un rôle important en accordant des crédits aux ménages et aux entreprises. Nous sommes fiers d'avoir joué très tôt un rôle dans la mise en place du programme de prêts-relais aux PME ainsi qu'aux grandes entreprises, une mesure réussie et efficace. Ce programme a apporté un soutien à de nombreuses entreprises suisses en ces temps incertains, leur permettant de se concentrer sur leurs forces.

Comme je l'ai dit lors de notre Assemblée générale ordinaire d'avril, la pandémie de COVID-19 met à l'épreuve le Credit Suisse et la place financière suisse dans son ensemble. Nous sommes conscients que cette pandémie est malheureusement loin d'être terminée, mais je suis fier de la façon dont, en tant que banque, nous nous tenons aux côtés de nos clients, de la société et de l'économie.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier nos collaborateurs dans le monde entier pour leur engagement et leur dévouement dans les circonstances difficiles qui ont été celles de 2020. Leur loyauté et de leur professionnalisme sont illustrés par les résultats financiers du Groupe pour les neuf premiers mois et par notre capacité à verser la deuxième moitié du dividende 2019 tout en conservant une base de fonds propres solide. Notre succès, particulièrement en cette année sans précédent, est le reflet de ces valeurs partagées et bien sûr aussi de votre confiance, chers actionnaires.

# # # # #

## Abréviations

BCBS – Basel Committee on Banking Supervision; ; BIS – Bank for International Settlements; CET1 – Common Equity Tier 1; CHF – Francs suisses; FINMA – Autorité de surveillance des marchés financiers; GAAP – Generally Accepted Accounting Principles; SEC – US Securities and Exchange Commission

## Informations importantes

Le présent document contient des informations extraites de la version intégrale de notre rapport financier du 3T20, de notre communiqué de presse du 3T20 et des pages de présentation des résultats du 3T20. Ces documents contiennent des informations plus détaillées sur nos résultats et nos opérations, ainsi que des informations importantes sur notre méthodologie de reporting et sur certains termes utilisés dans ces documents.

La présente publication contient des déclarations prospectives impliquant des incertitudes et des risques inhérents; nous pourrions ne pas réaliser les prédictions, prévisions, projections ou autres types de formulations décrites, explicitement ou implicitement, dans ces déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs importants pourraient conduire à des résultats s'écartant en substance des projets, objectifs, attentes, estimations et intentions que nous formulons dans ces déclarations prospectives, y compris ceux que nous identifions dans la partie «Risk Factors» de notre rapport annuel fourni sur le formulaire 20-F pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2019, dans la partie «Credit Suisse – Risk Factor» de notre rapport financier du 1T20 publié le 7 mai 2020 et dans la «Déclaration de mise en garde concernant les informations prospectives» de notre rapport du 3T20 publié le 29 octobre 2020 et soumis à la Securities and Exchange Commission américaine et indiqués dans d'autres rapports publics et communiqués de presse. Nous ne prévoyons pas de mettre à jour lesdites informations prospectives.

Nous pourrions ne pas obtenir tous les avantages attendus de nos initiatives stratégiques. Des facteurs échappant à notre contrôle, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions du marché et de l'économie (y compris les défis et incertitudes macro-économiques et autres, résultant par exemple de la pandémie de COVID-19), des changements dans les lois, les règles ou les réglementations, ou d'autres défis mentionnés dans nos rapports publics, pourraient restreindre notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages attendus de ces initiatives.

En particulier, les termes «estimation», «illustration», «ambition», «objectif», «prévisions» ou «buts» ne sont pas conçus pour être considérés comme des objectifs ou des projections, et ne sauraient être considérés comme des indicateurs-clés de performance. De tels estimations, illustrations, ambitions, objectifs, prévisions et buts sont soumis à un grand nombre de risques inhérents, d'hypothèses et d'incertitudes, dont beaucoup échappent entièrement à notre contrôle. Ces risques, hypothèses et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales des marchés, la volatilité des marchés, la volatilité et les niveaux des taux d'intérêt, les conditions économiques globales et régionales, les défis et incertitudes macro-économiques résultant de la pandémie de COVID-19, les incertitudes politiques, les modifications des politiques fiscales, les adaptations de la réglementation, les variations des niveaux d'activité clientèle en tant que résultats des facteurs susmentionnés et d'autres facteurs. Par conséquent, ces informations ne doivent pas être utilisées comme base fiable dans quelque but que ce soit. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces estimations, illustrations, ambitions, objectifs, prévisions et buts.

Lors de la préparation de ce document, le management a fait des estimations et des hypothèses qui affectent les chiffres indiqués. Les résultats effectifs peuvent différer. Les chiffres annualisés ne tiennent pas compte des variations du résultat opérationnel, des influences saisonnières et d'autres facteurs, et peuvent ne pas être une indication des résultats de l'exercice actuel. Les chiffres indiqués dans le présent document peuvent également être soumis à des ajustements arrondis. L'ensemble des opinions et avis exprimés représentent des jugements établis à la date de rédaction du présent document, sans considération de la date à laquelle le lecteur peut recevoir ces informations ou y accéder. Ces informations sont sujettes à modification à tout moment sans préavis et nous ne prévoyons pas de les mettre à jour.

Le rendement des fonds propres tangibles, une donnée financière non présentée selon les normes GAAP, est calculé sur la base du bénéfice net annualisé distribuable aux actionnaires divisé par les fonds propres tangibles moyens. Les fonds propres tangibles, une donnée financière non présentée selon les normes GAAP, sont calculés en déduisant le goodwill et les autres valeurs incorporelles du total des fonds propres tels que présentés dans notre bilan. La valeur comptable corporelle de l'action, une donnée financière non présentée selon les normes GAAP, est calculée en divisant les fonds propres tangibles par le nombre total d'actions en circulation. Le management estime que le rendement des fonds propres tangibles et la valeur comptable corporelle de l'action sont pertinents car ils constituent des mesures fiables utilisées par les analystes du secteur et les investisseurs pour examiner les évaluations et l'adéquation du capital. À la fin du 4T19, les fonds propres tangibles excluaient un goodwill de 4663 millions de francs et d'autres actifs incorporels de 291 millions de francs sur un total de fonds propres de 43 644 millions de francs, tels que présenté dans notre bilan. À la fin du 1T20, les fonds propres tangibles excluaient un goodwill de 4604 millions de francs et d'autres actifs incorporels de 279 millions de francs sur un total de fonds propres de 48 675 millions de francs, tels que présenté dans notre bilan. À la fin du 2T20, les fonds propres tangibles excluaient un goodwill de 4676 millions de francs et d'autres actifs incorporels de 273 millions de francs sur un total de fonds propres de 46 535 millions de francs, tels que présenté dans notre bilan. À la fin du 3T20, les fonds propres tangibles excluaient un goodwill de 4577 millions de francs et d'autres actifs incorporels de 256 millions de francs sur un total de fonds propres de 45 740 millions de francs, tels que présenté dans notre bilan. Les actions en circulation étaient au nombre de 2436,2 millions à la fin du 4T19, de 2441,6 millions à la fin du 2T20 et de 2421,8 millions à la fin du 3T20.

Le Credit Suisse est soumis au cadre structurel de Bâle III tel que mis en œuvre en Suisse ainsi qu'à la législation et aux règles suisses concernant les banques d'importance systémique, qui comprennent les exigences et les règles en matière de fonds propres, de liquidités, d'endettement et d'exposition importante pour l'élaboration de plans d'urgence destinés à maintenir les fonctions d'importance systémique en cas de menace d'insolvabilité. Le Credit Suisse a adopté le cadre structurel du Bank for International Settlements («BIS») leverage ratio, tel qu'établi par le Basel Committee on Banking Supervision («BCBS») et mis en œuvre en Suisse par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Sauf mention contraire, tous les chiffres relatifs au ratio CET 1, au Tier 1 leverage ratio, aux actifs pondérés en fonction des risques et à l'exposition à l'endettement figurant dans le présent document se réfèrent à la fin de la période correspondante.

Sauf mention contraire, l'exposition à l'endettement repose sur le cadre structurel du BIS leverage ratio et est constituée des actifs portés au bilan à la fin de la période et des adaptations réglementaires prescrites. Le Tier 1 leverage ratio et le CET1 leverage ratio sont calculés respectivement comme BIS tier 1 capital et CET1 capital, divisés par l'exposition à l'endettement en fin de période. Les ratios d'endettement suisses sont mesurés sur la base de la même période que l'exposition à l'endettement pour le BIS leverage ratio. Sauf mention contraire, pour les périodes de 2020, l'exposition à l'endettement fait abstraction des liquidités détenues auprès des banques centrales, après adaptation du dividende payé au 2T20 et du dividende planifié pour le 4T20.

Les investisseurs et les autres personnes intéressées doivent noter que nous proposons du matériel d'information (comprenant les communiqués de presse sur les résultats financiers et les rapports financiers trimestriels) à l'attention du public d'investisseurs à travers les communiqués de presse, les rapports ad hoc suisses et pour la SEC, notre site web ainsi que les conférences téléphoniques et les webcasts publics. Nous entendons également employer notre compte Twitter@creditsuisse (<https://twitter.com/creditsuisse>) pour partager des messages clés de nos communications publiques, dont nos communiqués de presse. Il se peut que nous retweitions ces messages à travers certains de nos comptes Twitter régionaux, dont @cssschweiz (<https://twitter.com/cssschweiz>) et @csapac (<https://twitter.com/csapac>). Les investisseurs et autres personnes intéressées doivent considérer ces messages abrégés en tenant compte du contexte des communications dont ils sont extraits. Les informations que nous publions sur ces comptes Twitter ne font pas partie de ce document.

Les informations auxquelles il est fait référence dans ce document, que ce soit via des liens sur Internet ou d'une autre manière, ne sont pas intégrées dans ce document.

Certaines parties du présent document ont été élaborées par le Credit Suisse sur la base de données accessibles au public, de données développées en interne et d'autres sources tierces estimées fiables. Le Credit Suisse n'a pas cherché à vérifier de manière indépendante les informations obtenues de sources publiques et tierces et n'assume aucune responsabilité ni garantie quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à la fiabilité desdites informations.